

2012/4826 - Prêt de véhicules de la Ville de Lyon / Musée Malartre à l'occasion de trois salons organisés en novembre et décembre 2012 (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 01/10/2012, p. 2319)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, cette délibération concerne le prêt de véhicules de la Ville de Lyon au nom du musée Malartre pour trois expositions mettant en valeur la richesse de cette collection et son originalité et qui montre, comme pour l'Opéra, que nous avons, à travers des gestions rigoureuses, reconnues et établies par la Cour des Comptes comme on l'a vu tout à l'heure, la même volonté, avec notre musée Malartre, de participer au rayonnement de notre ville.

M. DAVID Jean-Jacques, Maire du 6^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce dossier est pour nous l'occasion de vous faire une proposition honnête...

M. LE MAIRE : Vous m'en faites quelque fois des malhonnêtes ?

M. DAVID Jean-Jacques : Non, vous savez bien que ce n'est pas notre style !

M. LE MAIRE : Vous me rassurez !

M. DAVID Jean-Jacques : Les musées ont connu une profonde mutation ces dernières décennies. De « conservatoires poussiéreux » fréquentés par quelques initiés, ils sont devenus des institutions culturelles à part entière, des musées « événement » avec des expositions attractives et un public fidèle et nombreux.

A Lyon, avant 2001, d'importants travaux d'investissement ont été lancés, au Musée des Beaux-Arts et aux Musées Gadagne, par exemple. Ils ont permis de rénover des bâtiments et de renouveler des scénographies. Ces travaux, ainsi que les legs, le mécénat et le professionnalisme des équipes gestionnaires ont aussi participé à ce renouveau des musées.

Le musée Malartre est malheureusement resté à l'écart de cette évolution. Sa fréquentation stagne autour de 30.000 visiteurs, dont la plupart sont des scolaires. C'est en quelque sorte la collectivité qui finance leur visite.

En 2010, vous aviez dit que la vente du musée Malartre n'était pas du tout à l'ordre du jour et vous aviez promis une réflexion sur son avenir. Deux ans plus tard, rien n'a bougé. La scénographie est désuète, l'histoire de l'automobile semble s'y être arrêtée aux années 60-70... Pourtant les collections sont exceptionnelles. Pour preuve, le musée est sollicité pour des opérations de prêts de véhicules à d'autres établissements. C'est certain, ce musée mérite mieux. Il n'est pas aussi fréquenté qu'il le devrait.

Alors, aujourd'hui, quel est votre projet pour cet établissement ? On sait qu'investir dans le patrimoine n'est pas pour vous une priorité et pourtant le patrimoine lyonnais mérite une vraie ambition. 2013 sera l'année anniversaire du label UNESCO accordé à la Ville de Lyon. Vous n'avez pas été très actif dans ce domaine mais, pour que cela ne se voit pas trop, nous sommes certains que vous saurez faire une grande fête à cette occasion...

N'oubliez pas que l'automobile a une histoire à Lyon. En 1910, il y avait plus de 13 constructeurs dans la ville. Les Lyonnais sont attachés à cet héritage et à ce patrimoine industriel. Il serait bien dommage de laisser cette histoire tomber dans l'oubli, comme vous l'avez d'ailleurs vous-même reconnu, en refusant de vendre ce musée. Alors, refuser de le vendre est une chose, mais le laisser mourir à petit feu, n'a pas de sens !

D'autant que, s'agissant du patrimoine automobile, il y a localement des collections privées exceptionnelles et des partenaires possibles (comme la Fondation Berliet), sur lesquels s'appuyer, avec lesquels travailler pour bâtir un projet pérenne, novateur et enthousiasmant.

Alors, si la Ville de Lyon n'œuvre pas dans ce sens, nous vous le proposons et nous tenons à votre disposition pour contribuer à faire avancer rapidement ce projet, car il y a urgence.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur David, merci pour votre proposition que j'accepterai volontiers. Le seul problème avec vous c'est que lorsque vous me dites « je vais vous faire avancer des projets gratuits », comme la bibliothèque du 6^e, cela finit toujours par nous coûter beaucoup d'argent ! Alors, on va essayer de faire cela avec modération, comme toujours.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté)